

Deuxième séance du comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)

Date et heure

Mercredi le 29 septembre 2021 de 16 h 35 à 18 h 15

Lieu, adresse et salle

Plateforme virtuelle « Teams »

Présences : Joan Castonguay Présidente du CIIA
 Chantal Rochefort Présidente du CECII
 Sylvie Collette Directrice adjointe des soins infirmiers et évolution de la pratique
 Véronique Racine Membre

Absence : Marie-Josée Provencher Membre

1. Ouverture de la rencontre

Le quorum est constaté et la deuxième séance du comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) est déclarée ouverte à 16 h 35 par la présidente, M^{me} Joan Castonguay.

2. Présentation de nouveaux membres

La présidente, M^{me} Joan Castonguay souligne qu'il n'y a toujours pas de nouveaux membres au sein de ce comité. Les recherches sont toujours en cours. Elle formule l'importance d'ajouter des membres au comité pour assurer une pérennité de celui-ci. M^{me} Sylvie Collette ajoute que chaque membre du comité devra fournir un effort supplémentaire pour recruter au moins deux nouveaux membres pour échanger des idées, des réflexions et pour éventuellement trouver un remplacement pour la présidente, Mme Joan Castonguay, qui est actuellement en intérim.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
- ~~2. Présentation des nouveaux membres~~
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 22 juin 2021
- ~~5. Élections des rôles dans le comité~~
6. Occupation du plein champs de pratique (répertoire des actes infirmiers) et besoin de formation
7. Cohorte infirmière auxiliaire : Formation accélérée
 - 7.1 Mot de la directrice adjointe à la DSIEU
 - 7.2 Retour sur le CECII
 - 7.3 Dépôt d'un avis par le CII
- ~~8. Objectifs 2021-23~~
- ~~9. Modification statuts et règlements~~
10. Calendrier des rencontres 2021-2022
11. Varia
12. Clôture de la rencontre

RÉSOLUTION CECII 202109293

La présidente et les membres font un survol des points à l'ordre du jour. Après des échanges, les points : 2 ; 5 ; 8 et 9 sont annulés à de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté comme tel à l'unanimité par tous les membres.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 22 juin 2021

La présidente, M^{me} Joan Castonguay, indique que le procès-verbal est conforme. Le procès-verbal du 22 juin 2021 est adopté à l'unanimité par tous.

6. Occupation du plein champs de pratique (répertoire des actes infirmiers) et besoin de formation

M^{me} Sylvie Collette prend la parole pour informer les membres qu'il y a eu une révision du répertoire des actes infirmiers au courant de l'été et qu'il a été accepté. Son déploiement a cependant été stoppé dû à la Covid. Elle exprime l'importance pour les infirmières auxiliaires de connaître dans son entièreté l'étendue des actes pour atteindre l'occupation du plein champ de pratique. Elle souligne qu'il y a une ouverture par rapport à la révision des actes dans le répertoire quand les conditions gagnantes seront présentes. Cette ouverture a récemment permis l'intégration d'infirmières auxiliaires dans des milieux moins conventionnels. Elle cible les cinq milieux suivants : l'endoscopie, le bloc opératoire, l'hémodialyse, la santé mentale et l'urgence.

7. Cohorte infirmière auxiliaire : Formation accélérée

M^{me} Sylvie Collette informe les membres qu'il y a des pourparlers sur la création d'une formation accélérée pour les infirmières auxiliaires.

Il y a très peu de détails qui ont été partagés sur cette formation accélérée pour le moment. Elle annonce que le ministère pourrait réduire le nombre d'heures de formation pour les infirmières auxiliaires de 200 heures du programme régulier qui en contient 1 800 heures. Elle fait le parallèle avec la formation accélérée des préposés aux bénéficiaires qui a démontré des lacunes dans les connaissances techniques et souligne, qu'au final, des formations compensatoires doivent être offertes par le milieu de la santé. Les membres déplorent cette situation et elles partagent leur désaccord face à cette éventuelle formation. M^{me} Chantal Rochefort propose d'envoyer un avis au CECII pour les informer de leur désaccord et de produire dès maintenant un canevas pour l'avis à être envoyé. M^{me} Sylvie Collette appuie fortement cette proposition, mais émet une réserve tant qu'au moment opportun pour émettre cet avis. Elle dit qu'il serait judicieux d'attendre d'avoir en main l'information complète et de connaître le plan d'action envisagé par le ministère avant d'entamer ce processus administratif. Elle tiendra les autres membres du comité au courant des développements.

Mot de la Directrice adjointe pour la DSIEU

M^{me} Sylvie Collette formule de bons mots à l'égard du nouveau président-directeur général et de la nouvelle philosophie qu'il amène. Elle transmet ces intentions de priorisées les ressources et que toutes les nouvelles idées sont les bienvenues. Elle fait un bref retour sur plusieurs annonces ministérielles, mais insiste sur le fait qu'il y a très peu d'informations quant à l'application de celles-ci. Elle formule son enthousiasme à l'égard du changement qui s'opère dans l'ouverture à la flexibilité et la bienveillance envers les ressources.

Retour sur le CECII

M^{me} Chantal Rochefort raconte le déroulement de la dernière rencontre du comité CECII. Cette rencontre a été écourtée à une demi-journée, car il y a eu une crise à gérer due à la fermeture de l'urgence. La sécurité étant compromise.

Il y a eu une présentation de M^{me} Christelle Robert, sur le rôle étendu des nutritionnistes. M^{me} Chantal Rochefort exprime son étonnement et qu'elle considère ces professionnels très pertinents et intéressants. Elle ajoute même qu'ils gagnent à être mieux connus.

Il y a eu des discussions avec M^{me} Mélanie Dubé concernant l'amélioration du soutien clinique aux équipes. La structure est en place, mais elle présente des lacunes.

M^{me} Ursula Aho-Glele a produit une présentation sur l'agrément. Le comité sera sollicité pour s'impliquer au courant de l'année 2022. M^{me} Chantal Rochefort agira à titre de coordonnatrice pour soumettre les dossiers qui relèvent du comité.

Dépôt d'un avis par le CII

Il est en correction et il sera envoyé demain aux personnes impliquées. M^{me} Chantal Rochefort se questionne sur le délai que prendra sa demande à être traité et de quelle façon il serait judicieux de procéder pour faire parvenir l'information.

10. Calendrier des rencontres 2021-22

M^{me} Joan Castonguay formule le souhait de pouvoir tenir les rencontres du comité en présentiel. Après discussion, chaque membre accepte de tenir la prochaine rencontre en présentiel.

11. Varia

M^{me} Joan Castonguay informe les membres, qu'il y aura un forum d'une demi-journée pour les présidents et présidentes des CIIA le 26 octobre prochain. Ce forum aura pour but de faire connaître et de promouvoir les comités CIIA.

12. Clôture de la rencontre

La présidente réitère son souhait que pour le futur, les prochaines rencontres se tiennent en présentiel. Des discussions entre les membres s'en suivent pour opter pour la meilleure stratégie de recrutement de nouveaux membres. Une approche axée sur les médias sociaux est préférable.

La présidente lève la séance à 18 h 15. La prochaine rencontre du CIIA est prévue pour le 2 décembre 2021, à 8 h 00, en présentiel à la salle Roger Laberge de l'hôpital Anna-Laberge.



Joan Castonguay
Présidente



Sylvie Collette
Secrétaire

Rédigé par : Stéphanie Leblanc, agente administrative

Supervisé par : Béatrice Teissonnière, technicienne administrative